

AVIS PUBLIC
APPROBATION DE L'ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE
ARÉNA MEMPHRÉMAGOG INC.

PRENEZ AVIS que lors d'une séance tenue le 15 janvier 2024, le conseil municipal de la Ville de Magog a adopté la résolution suivante :

Résolution 018-2024 Entente d'aide financière avec Aréna Memphrémagog inc.

L'objet de cette résolution est de conclure une entente avec Aréna Memphrémagog inc. aux fins d'octroyer à cet organisme un montant de 10 000 000 \$ sous forme d'aide financière pour la réalisation du projet de construction du futur aréna à deux glaces de Magog.

Cette aide financière au montant de 10 000 000 \$ sera financée à même l'excédent accumulé affecté - Aréna Memphrémagog, par l'ensemble des contribuables de la Ville.

Cette résolution a été approuvé par les personnes habiles à voter sur ce règlement le 29 janvier 2024 et ne requiert pas l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Tout intéressé peut prendre connaissance de cette résolution sur le site Internet de la Ville, dans la section des avis publics à www.ville.magog.qc.ca ou pendant les heures ordinaires d'ouverture de bureau, au Service du greffe, à l'hôtel de ville situé au 7, rue Principale Est à Magog.

Donné à Magog, le 20 février 2024.


M^e Marie-Pierre Gauthier
Greffière